

CHARTE D'ENGAGEMENT DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Je soussigné Jérémy CHAIX, Délégué à la Protection des Données (DPD) au titre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, agissant en qualité d'agent du centre de gestion de Meuse, mis à disposition de la collectivité de (nom de la collectivité), en application de la convention du (JJ/MM/AAAA), m'engage au respect des points mentionnés ci-dessous.

La désignation en qualité de DPD a fait l'objet d'un récépissé de la CNIL en date du (JJ/MM/AAAA) avec une date d'effet au (JJ/MM/AAAA).

Mes engagements de Délégué à la Protection des Données sont les suivants :

Sensibiliser

- conduire des réunions d'information au sujet des obligations du RGPD et d'autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel,
- alimenter une base documentaire destinée à la collectivité et incluant toutes les informations utiles concernant la mise en conformité du RGPD.

Réaliser des audits et diagnostics

- produire un questionnaire exhaustif à remplir par la collectivité et permettant l'audit des traitements actuels et la constitution du registre,
- réaliser l'étude d'impact :
 - o rendre disponible les résultats et comptes-rendus de l'étude ainsi que des préconisations, à destination de la collectivité,
- analyser les risques :
 - o analyser en suivant le principe de cotation des risques,
 - o proposer des actions afin de limiter les risques identifiés et minimiser l'apparition de nouveaux risques,
- être le médiateur de la collectivité, lors de plaintes d'utilisateurs concernés.

Tenir le registre des traitements de la collectivité

- créer un registre à partir des informations collectées via le questionnaire d'audit rempli par la collectivité,
- mettre à jour ce registre disponible sur l'extranet mis à disposition de la collectivité,
- me soumettre toute vérification de la part de la collectivité lui paraissant utile pour constater le respect des obligations précitées.

Informier et conseiller

- délivrer des préconisations à la collectivité concernant les éventuels manquements constatés et les possibles améliorations afin de garantir la sécurité des données traitées,
- conseiller la collectivité sur les traitements à venir et les bonnes pratiques d'ordre général en matière de sécurité des données à caractère personnel,
- être l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de contrôle et coopérer avec elle,
- mise en place de procédures,
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques étudiés,
- garantir la sécurité des travaux au moyen de mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités pendant la durée de la convention du CDG55 du JJ/MM/AAAA.

Produire le bilan annuel des activités

- produire chaque année un bilan relatif à l'évolution de la mise en conformité.

Respecter le secret professionnel

Je soussigné Jérémy CHAIX, exerçant les fonctions de délégué à la protection des données au sein du centre de gestion de la Meuse, étant à ce titre amené à accéder à des données à caractère personnel, déclare reconnaître la confidentialité desdites données.

Je m'engage par conséquent, conformément aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 et à l'article 226-13 du Code pénal, à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles j'ai accès, en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations, qu'elles soient habilitées ou non.

Je m'engage en particulier à :

- ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par mes attributions,
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales,
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de mes fonctions,
- prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données,
- prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données,
- m'assurer, dans la limite de mes attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données,
- en cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel.

J'ai été informé que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

Le Délégué à la protection des données,

Jérémy CHAIX.